



## PROGRAMME

### Conférence de Consensus du 17 mai 2018

#### Travailler et se former ?

#### L'organisation apprenante : le (re)nouveau d'un construit social ?

Au moment où dans le champ politique se négocie la place et le devenir de la formation professionnelle et de l'apprentissage, comment penser les liens entre la formation et le travail pour contribuer conjointement au développement économique des entreprises et au développement des compétences de tous les professionnels, tout en restant respectueux de leur santé et de leurs aspirations personnelles ?

Pour quels enjeux et à quelles conditions le travail et la formation peuvent-ils s'articuler ? Que signifie au fond se former en situation de travail : le travail suffit-il pour se former ? Suffit-il de travailler pour apprendre et se former ?

Dans des contextes économiques aussi instables que ceux que nous connaissons, comment s'assurer que ce qui est fait dans le cours même du travail, permet de comprendre l'action, pour la refaire dans d'autres contextes ?

Depuis 3 ans L'Institut Joseph JACOTOT réfléchit à ce que pourrait être une organisation apprenante, c'est-à-dire, une organisation qui permettrait de travailler et de se former, sans réduire la formation à la seule exécution de l'action, simplement ce qui marche.... Poursuivant les réflexions précédentes sur l'apprentissage et le métier de formateur, l'institut s'est entouré pour cette troisième conférence de consensus des témoignages d'expériences de professionnels et de chercheurs qui ont conduit des démarches d'apprentissages collectifs relevant de la volonté de faire vivre une organisation apprenante. Ensemble, ils ont questionné les enjeux et les modalités de ces expériences. S'agit-il d'une philosophie, d'un processus, d'une démarche, du (re)nouveau d'un construit social ... ?

Cette conférence de consensus trouve son point d'orgue avec la journée du 17 mai où seront organisés trois ateliers, qui viendront enrichir la réflexion avant de voter les énoncés (principes) et les préconisations (actions) issus de l'ensemble du travail collectif.

## ATELIER N° 1

### **Les enjeux de l'Organisation Apprenante**

Trop souvent, la formation en entreprise renvoie au sommet managérial et aux efforts pour inculquer un certain modèle de réponses aux situations rencontrées au travail. Par ailleurs, on constate que les situations apprenantes en organisation renvoient moins à la somme des parcours individuels qu'à la capacité d'affronter des défis communs, de « mise à l'épreuve » et de résolution des « controverses »

Comment et pourquoi, la capacité d'ajustement et d'accommodation des acteurs s'intègre-t-elle à un contexte en pleine évolution ? Comment l'organisation se construit-elle socialement et se donne-t-elle à découvrir dans un système d'ajustement entre acteurs, dans une combinaison entre un modèle, des normes et des valeurs ?

⇒ **3 questions vives seront traitées :**

1. Pourquoi donc mettre en place une organisation apprenante ?
2. Une organisation apprenante est-elle nécessairement améliorante ?
3. Quelles sont les convergences d'enjeux (individuels et collectifs) pour mettre en place une organisation apprenante ?

## ATELIER N°2

### **Les dispositifs**

Une organisation apprenante ne se décrète pas mais s'élabore à partir de difficultés reconnues par un ensemble d'acteurs prêts à coopérer pour les résoudre. Elle s'élabore collectivement et se traduit par différents dispositifs qui soutiennent la coopération et favorisent les apprentissages en agissant sur les contenus du travail, les situations de travail et l'organisation du travail.

Les apprentissages issus du travail peuvent prendre différentes formes, des moins aux plus innovantes, chevillées ou non à l'organisation du travail, son management, et ses contenus...

Dans une organisation apprenante, ces apprentissages se conjuguent au pluriel, que l'on se situe au niveau des contenus ou des formes d'apprentissage, des manières d'apprendre. L'organisation se montre garante d'un ensemble de possibles et d'opportunités d'apprentissage, que chacun sera libre ou non de saisir. Elle revisite les plus singuliers du social pour permettre à chacun de partager des projets, des valeurs et des normes, de penser ensemble des défis, des mises à l'épreuve et des controverses au service du développement de chacun et de la qualité de vie au travail.

⇒ **3 questions vives seront traitées :**

1. Quelles sont les raisons qui justifient la mise en place d'une organisation apprenante et quels en sont les acteurs ?
2. Existe-t-il des conditions plus favorables que d'autres à la mise en place d'une organisation apprenante ?
3. Comment mettre en place et maintenir sur la durée une dynamique d'organisation apprenante ?

## **ATELIER N°3**

### **Formation / Apprentissages dans l'Organisation Apprenante.**

Au-delà des dispositifs contractuels et de l'instauration de modalités de formation, qu'apprend-t-on dans et par l'entreprise apprenante, de quelle nature sont ces apprentissages et comment découvrir ce qu'il y a à apprendre ?

Ces questions interpellent directement la capacité d'intelligence collective des organisations, appréhendée par le rapport entre l'obligation de développer les compétences de chacun et le maintien des buts collectifs du travail.

Mais la déclinaison du travail en situation apprenante ouvre une controverse sur ces apprentissages endogènes. Elle interroge tout autant l'engagement de l'organisation dans cette visée de développement professionnel, que les systèmes et dispositifs de formation professionnelle initiale et continue (interne et externe) au service de cette ambition. In fine, cette thématique s'attache aussi à prendre en compte les voies par lesquelles une entreprise apprend des personnes qui y travaillent.

⇒ **3 questions vives seront traitées :**

1. Qu'est-ce que l'on apprend dans une organisation apprenante et que l'on n'apprend pas autrement ?
2. Comment permettre de découvrir ce qu'il y a à apprendre ?
3. Qui apprend dans l'organisation apprenante ?

**Avec les interventions de :**

**M. Xavier BARON :**

**Chercheur intervenant BCRH**

**Coordinateur CRDIA**

**Professeur associé en Sociologie UPSAY, Professeur affilié ESCP Europe**

**M. Laurent DUCLOS :**

**Chef de projet « *Ingénierie de parcours et stratégie d'accompagnement* »**

**Sous-direction des Parcours d'Accès à l'Emploi**

**Chercheur rattaché au laboratoire des *Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société* (IDHES)**

**M. Olivier LIAROUTZOS :**

**Sociologue du travail**

**Ex responsable du département Expérimentations de l'ANACT,**

**L'institut JACOTOT est financé par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté**

# ORGANISATION DU 17 MAI

## Déroulement de la journée

**9h** accueil

**9h30** Introduction **Paul TIMMERMANS** et **Joseph BATAUT**

**10h à 12h30** débat avec les discutants sur les préconisations en 3 ateliers selon les thématiques

- **ENJEUX** : discutant **Olivier LIAROUTZOS**
- **DISPOSITIFS** : discutant **Xavier BARON**
- **FORMATION** : discutant **Laurent DUCLOS**

**12h30-13h30** repas

**13h30** séance plénière avec présentations des préconisations et vote

**15h30** synthèse de la journée présentée par **Paul OLRÉ** et **Anne Lise ULLMAN**

**16h15** conclusion par **Guy SAPIN**

# Bulletin d'inscription

## Conférence de Consensus du 17 mai 2018



### TRAVAILLER ET SE FORMER ?



**Réservation obligatoire** car places limitées

**Tarif pour la journée : 40 €** (repas compris)

**Tarif spécial : 20 €** pour les étudiants et demandeurs d'emploi (repas compris)

*Payable par chèque à l'ordre de l'Institut Jacotot et à envoyer au 64 A rue de Sully 21000 DIJON*

.....

Bulletin d'inscription à nous retourner

Nom de l'entreprise :

Nom et prénom du participant :

Atelier choisi (1 seul choix possible)

- N°1 : enjeux
- N°2 : dispositifs
- N°3 : formation

Les matériaux concernant les préconisations et les travaux précédents, vous parviendront dès réception de votre inscription.

Mail :

N° Tél :

Règlement :

- tarif normal 40 € la journée, repas compris
- tarif spécial 20 € la journée, repas compris (étudiant/demandeur d'emploi)

Chèque à l'ordre de l'Institut Jacotot, MRI 64 A rue de Sully 21000 Dijon

Réponse souhaitée avant le 4 mai 2018

## LIEUX

à la Maison Régionale de l'Innovation  
64A rue de Sully – 21000 DIJON

## ACCES

- Par le TRAM T1 – Direction Quetigny – Arrêt MAZEN-SULLY (25 minutes depuis le centre-ville)
- Par route : Rocade sortie CHU Hôpitaux
- Pour toutes informations complémentaires (plan, etc.) : sur notre site [www.institut-jacotot.eu](http://www.institut-jacotot.eu)

## CONTACT

Institut International Joseph Jacotot  
64A rue de Sully,  
CS 77124 – 21071 DIJON Cedex  
Tél. : 03.80.40.33.64  
[contact@institut-jacotot.eu](mailto:contact@institut-jacotot.eu)

L'Institut Jacotot est financé par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

### *Institut International Joseph Jacotot*

*Un pôle de compétences pour l'innovation en formation*

*Né en octobre 2009, sous l'égide du Conseil régional de Bourgogne, de l'Université de Bourgogne, d'AgroSup Dijon, du Cnam et du C2R Bourgogne, l'Institut Jacotot a pour objet de **construire de nouvelles formes de partenariat entre chercheurs et acteurs de la formation professionnelle**, notamment par la réalisation d'études, de publications et l'organisation de séminaires et de colloques.*

*Plus d'infos : [www.institut-jacotot.eu](http://www.institut-jacotot.eu)*